

| | |
|--|--|
| <p style="text-align: center;">DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p> | <p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHÔNE</p> <p style="text-align: center;">Séance du 8 décembre 2020</p> |
| <p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 39 Présents : 27 Suppléant : 1 Absents : 6 Pouvoirs : 5 Votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CC 164/2020</p> | <p>L'an deux mille vingt, le 8 décembre à vingt heures, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de Pays à Seyssel Haute-Savoie, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD.</p> <p>Date de convocation : 2 décembre 2020</p> <p>Présents : Mesdames Frédérique AURELLE, Laetitia COCATRIX, Sylvie TARAGON, Ségolène BERTHOD-ROUPIOZ, Marie-Christine GLANDUT, Carine DUVERNOIS, Messieurs Rémi PONCET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Philippe JACQUESON, Emmanuel GEORGES, Christian VERMELLE, Georges CANICATTI, Patrick CHAPEL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Didier CLERC, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Vincent DUTOIT, Jérémie COURLET, Michel BOTTERI, Gérard LAMBERT, Gilles CALLET, François SÈVE, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p>Pouvoirs : Carole ETTORI à Jérémie COURLET ; Carole BRETON à David BANANT ; Bernard THIBOUD à Frédérique AURELLE ; Marie-Christine GLANDUT à Vincent DUTOIT ; Christine GUISEPPIN à Michel BOTTERI.</p> <p>Suppléant : Dominique REY.</p> <p>Absents : Sophie COLAS, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Gilles PILLOUX, Florence POZZO, Sandrine TASSET, Bernard THIBOUD.</p> <p>Madame Sylvie TARAGON est désignée secrétaire de séance</p> |

Envoyé en préfecture le 10/12/2020
Reçu en préfecture le 10/12/2020
Affiché le 
ID : 074-200070852-20201208-CC_164_2020-DE

OBJET : FINANCE – BUDGET PRINCIPAL 2020– DM n°5 – Virement de Crédits du Budget Principal 2020 au Budget ZAC 3

Vu la délibération n° CC 41/2020 du 12 mai 2020 portant approbation du budget primitif 2020 de la CC Usse et Rhône,

Vu la décision du Bureau n° B 21/2020 en date du 29/09/2020 portant DM n°4 au BP,

La Vice-présidente déléguée aux finances Madame Sylvie TARAGON indique que le Budget annexe ZAC3 est en insuffisance de crédit sur les chapitres 27 et 11.

Par conséquent, il convient de prévoir le versement d'une subvention complémentaire du Budget Principal sur le budget annexe ZAC 3.

Madame la vice-présidente propose donc de diminuer le Chapitre 11 compte 611 de 74 000 € afin de créditer le compte de GFP de rattachement de 74 000 €, tel que :

Virement de Crédits à l'intérieur de la section de fonctionnement

| SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES | Augmentation de la dépense | Diminution de la dépense |
|--|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Chapitre D 65 /Compte 657351 – GFP de rattachement | 74 000 € | |
| Chapitre D 11 /Compte 611 – Contrats de prestations | | 74 000€ |
| Total Général | 74 000 € | 74 000 € |

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,

ADOpte la décision modificative N° 5 sur le budget Principal 2020

NOTIFIE cette délibération à la Trésorerie Frangy Seyssel

NOTIFIE cette délibération à la Sous-préfecture de Saint Julien en Genevois.

Le Président

Paul RANNARD

